

MAGISTERE AIX OU MONTPELLIER

Par **yohann**, le **13/07/2010** à **14:00**

Je suis reçu dans les Magistere d'Aix et de Montpellier et je dois choisir très vite.
Chacune de ces deux formations a des points forts importants qui ne font que me faire douter:
-Celui de Montpellier est en plus un DJCE, bonne formation, mais mauvais classement au SMGB..
-Celui d'Aix est très bien classé, la troisième année est en apprentissage et il y a un concours chaque année..

Une ame éclairée pourrait elle m'aider ..
Merci !

Par **alex83**, le **13/07/2010** à **14:37**

Salut,

D'abord bravo pour avoir décroché les deux =).

Ensuite, c'est évident que le choix est difficile mais vraiment, ne vous fiez pas au classement SMGB pour ces deux formations. Si vous voulez mon avis, elles sont aussi bonnes l'une que l'autre. Peut-être que celle de aix est plus axé fisca, compta par rapport à Montpellier ; peut-être le DJCE officiel de Montpellier est plus reconnu que l'officieux de Aix. Tout dépend de ce à quoi vous aspirez. Par ailleurs, tout dépend de votre préférence au niveau de la région, choix ici encore une fois difficile vu que ces deux villes sont plutôt pas mal ensoleillées et pourvu d'une réputation solide sur tout ce qui trait à "l'évenementiel".

Bref, je suis pas sûr de vous avoir aidé mais quoique votre choix fusse/sera, vous ne resterez surement pas sur le carreau. C'est un choix de coeur.

Bonne chance twinkl tot forum des étudiants en droit **wink** mais n'allez pas vous plaindre, vous risquerez d'en vexer certains XD
Moi y compris...

Bonne journée !

Par **yohann**, le **13/07/2010** à **17:20**

Merci pour ce message, et si vous deviez rajouter le Magistère-DJCE de Paris 2, quel est votre avis ?

Par **jeeecy**, le **13/07/2010** à **18:41**

pour moi qui ait fait le DJCE de NANCY après le Magistère de Nancy (à Nancy les 2 sont séparés), je dirai que ce qui compte c'est le cadre annexe (la ville, les copains...) parce que

les 3 formations se valent sans aucun problème Image not found or type unknown

Par **yohann**, le **15/07/2010** à **20:22**

Malgré la présence du DJCE à Montpellier et son absence à Aix ?

Par **alex83**, le **16/07/2010** à **01:02**

Ben à Aix il faisait partie des DJCE au départ, il s'est retiré ensuite... Donc, officieusement, le diplôme est très semblable. Après si tu veux vraiment mettre DJCE sur ton CV, le choix s'orientera plus vers Montpellier. Mais vraiment, je pense que les formations sont de niveau similaire...

Par **Thepurist**, le **21/08/2010** à **00:33**

copié-collé de mon post sur le même sujet mais dans une autre rubrique :

Tout d'abord il faut savoir que le DJCE a été créé dans les années 70 par 3 fac : Aix, Rennes et Montpellier.

A peine qlq années après, le responsable de la formation d'Aix a changé et le nouveau directeur s'est disputé avec ses homologues de Rennes et Montpel. Ce qui fait que le DJCE d'Aix fait bande à part de puis plus de 30 ans ! Mais en tant que co-fondateur, il conserve l'appellation DJCE (ce n'est pas un "faux" DJCE) !

Quand la mode est venue aux Magistères, Aix aussi s'est doté du sien. Il avait notamment comme professeur prestigieux le doyen Jacques Mestre.

Mais comme rien n'est jamais simple à Aix, ce dernier s'est fâché avec son second, professeur de fiscalité, M. Louit.

J. Mestre a conservé la tête de l'Institut de Droit des Affaires (IDA) ainsi que le droit de délivrer le DJCE. De son côté Louit conserva le Magistère, forcément plus orienté fisca !

Aujourd'hui, si vous venez faire un Master en droit des Affaires sur Aix vous avez le choix entre :

l'IDA : aujourd'hui dirigé par Didier Poracchia qui propose 4 Masters II accrédités DJCE (Droit des sociétés, Aff internationales, PI et Travail) ainsi que d'autres Master de niches qui peuvent s'avérer très intéressants (sports, environnement, énergies, maritime...)

ou le Magistère de fiscalité.

Quant à savoir si un DJCE est mieux qu'un autre, ça doit effectivement être jugé par les professionnels au moment de l'embauche.

Et d'expérience, je ne connais aucun ancien étudiant d'Aix pour qui ne pas faire partie de l'association nationale des DJCE fut un handicap.

Vous pourrez intégrer les cabinets, entreprises, LLM ou écoles de commerce de la même façon.

(a titre d'exemple, qlq amis anciens étudiants d'Aix sont passés par : cabinets : Clifford, Backer&Mckenzie, Herbert Smith, Landwell, Taj, BMS, Pratt, Gide, Shearman, Lovells, Salans, Gibson, WhiteCase... Entreprises : EDF, Rothschild, Axa, Goodyear, Cisco, BNP, SoGe, Canal+... LLM : Cornell, Columbia...)

Dernier conseil pour les plus courageux : si vous voulez optimiser vos choix, réfléchissez bien à la spécialité qui vous intéresse, ensuite collecter les noms des 20 plus grands avocats parisiens de cette spécialité (facile à trouver sur internet) puis googlisez leurs noms pour en savoir plus sur leur parcours...ça vous donnera des idées !

TP